

# BABYFOOT CLUB DES HERONS



# CNFT 3



Patrick BENOIT au 06.77.43.08.67  
patrick@clubdesherons.com  
www.clubdesherons.com



## Samedi 16 Janvier 2016

# PRÉSENTATION

Le **CLUB DES HERONS** vous propose de participer au Tournoi

CNFT 3

A **ST AIGNAN DE GRAND LIEU.**

**Samedi 16 Janvier 2015**

**Château de la PLINGUETIERE**

**Route du champ de foire**

**SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU 44860**

**Le tournoi débutera par un simple dès 10h00 précise et  
le double à 14h00.**

Cet Open est ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Football de Table (Licence loisir autorisé).

Nous mettons à leur disposition **tables BONZINI selon inscription**

Une buvette et un coin repas seront à disposition afin que toutes les conditions soient réunies  
pour le bon déroulement du tournoi.

**Règlement pour inscription**

**patrick@clubdesherons.com**

**BCLH Espace de la vie local 41 rue des frères Rousseau**

**44860 ST AIGNAN DE GRAND LIEU 06 77 43 08 67**

# **DÉROULEMENT**

## **Open simple:**

- pointage 9h30

## **- début du tournoi 10h00 impératif**

- 4 matchs de qualifications, en une manche de 7 points secs (pas de points d'écarts),  
tout le monde est qualifié sauf si plus de 64 joueurs.

Ensuite selon le choix de l'organisateur, une manche sèche à 10 pour les 32<sup>me</sup> de finale  
puis trois manches gagnantes de cinq points (deux points d'écarts à la belle avec un maximum de huit points).

## **Open double:**

- pointage à 13h30

- début du tournoi 14h00

- 4 matchs de qualifications, en une manche de 7 points secs (pas de points d'écarts),  
tout le monde est qualifié sauf si plus de 64 joueurs.

Ensuite selon le choix de l'organisateur, une manche sèche à 10 pour les 32<sup>me</sup> de finale  
puis trois manches gagnantes de cinq points (deux points d'écarts à la belle avec un maximum de huit points).

**Les phases éliminatoires se jouent en simple KO (élimination directe).**

**Aucune inscription (en simple) ne sera acceptée au-delà de 9h30.**

**Les inscriptions reçues après la date butoir seront majorées de 50%.**

# INSCRIPTIONS

La date limite des inscriptions sans majoration est fixée au

**Mardi 12 Janvier inclus**

**(inscription via FAST car le BCLH en place la majoration de 50%)**

**a) Dispositions générales:**

Une seule inscription par équipe ou joueur sera autorisée.

Une **majoration de 50%** sanctionnera les inscriptions enregistrées après la date butoir (et jusqu'à 9H30 le samedi).

Cette somme sera conservée par l'organisateur.

La compétition se déroulera en respectant les règlements officiels en vigueur (règlement sportif, code sportif).

- Montant des inscriptions:

Joueurs Élite et Pro Élite: 15 €

Joueurs de Série A et B : 10€

Joueurs de Série C et amateurs: 5 €

- Les dotations aux joueurs seront reversées directement par l'organisateur, sous couvert de la ligue et de son délégué, le jour du tournoi, sachant que le club conserve 30 % du montant total des inscriptions. Modifications au code sportif : Annexe 1 - C/I/3/a et b ; Annexe 10, partie III

**b) Dotations:**

Les proportions aux dotations sont toujours les mêmes quel que soit le nombre de participants et respectent le tableau suivant, que ce soit en double ou en simple:

<i>Rang</i>	<i>Dotations (en % des inscriptions)</i>	
<i>1<sup>er</sup></i>	<b>30,00%</b>	
<i>2<sup>ème</sup></i>	<b>20,00%</b>	
<i>3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup></i>	<b>20% (2x10%)</b>	
<i>5<sup>ème</sup> à 8<sup>ème</sup></i>	<b>N/A</b>	
<i>9<sup>ème</sup> à 16<sup>ème</sup></i>	<b>N/A</b>	
<i>17<sup>ème</sup> et +</i>	<b>N/A</b>	
<i>Part club</i>	<b>30,00%</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	

Il est demandé à chaque président de club d'inscrire ses joueurs via FAST accompagnée d'un chèque global à l'ordre du **BCLH**

**Avant le Mardi 12 janvier 2016**

**Sans oublier le règlement à l'adresse suivante:**

**BCLH**

**Espace de la vie local**

**41 Rue des frères Rousseau**

**44 860 ST AIGNAN DE GRAND LIEU**

# **REGLEMENT – CODE SPORTIF**

## **Art. 1.2.01- respect des règlements**

Le simple fait de s'engager dans une épreuve implique que l'on en accepte toutes les dispositions réglementaires.  
En cas d'infraction, un joueur peut être disqualifié et, le cas échéant, être passible d'une sanction disciplinaire.

## **Art. 4.1.02- conditions de participation**

Tout joueur titulaire d'une licence établie régulièrement au millésime de l'exercice en cours  
peut participer aux tournois du circuit CNFT (cf. article 1.1.04).

Les joueurs doivent impérativement s'inscrire auprès du Responsable de l'organisation du tournoi  
dans les délais fixés par lui.

Pour tout complément d'information, se référer au code sportif disponible à l'adresse suivante :

<http://www.francebabyfoot.com/index.php?rub=docs>

## **CONSIGNES**

**Il est demandé à chaque joueur d'apporter ses poignées et adaptateurs TST.**

**Le tournoi se jouera avec les poignées TST et BONZINI.**

**Pour ne pas endommager les embouts des barres BONZINI, tout autre type de poignée**

**(TST ou BONZINI) ne sera pas autorisé sous peine d'exclusion du tournoi.**

**Des adaptateurs TST et des poignées BONZINI seront disponible en location**

**6€ les 4 ou 2€ à l'unité selon le stock du club.**

La compétition se jouera avec les nouvelles balles ITSF (en vente sur place 2euros).

Il ne sera admis aucune dégradation dans l'enceinte de la salle et ses environs.

**Il sera par ailleurs interdit de fumer dans les locaux et de consommer autre alcool que celui du bar**

un espace couvert prévu à cet effet sera à votre disposition .

Tout manquement au règlement pourra être sanctionné d'une exclusion du tournoi.

## **• CHAUSSURE DE SPORT OBLIGATOIRE**

**Les compétitions se déroulent sous le régime du règlement officiel de la FFFT en vigueur.**